



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 17 juillet 2018

Epidémie de dengue à La Réunion : pendant l'hiver austral, continuons à nous mobiliser !

6 152 cas de dengue confirmés depuis le début de l'année 2018 ont été signalés par les laboratoires de ville et hospitaliers de La Réunion. Malgré une baisse du nombre de cas déclarés, l'épidémie se maintient en ce début d'hiver austral. Avec le passage en niveau 4 du plan ORSEC, l'ensemble des acteurs doit rester mobilisé durant l'hiver austral pour éviter une épidémie de grande ampleur au cours de l'été prochain. Enfin, les messages de prévention sont renforcés à l'arrivée des vacances et des déplacements de nombreuses personnes.

Information des voyageurs

Une personne contaminée par la dengue à La Réunion peut, sans le savoir, introduire le virus en voyageant et être à l'origine d'une transmission de la maladie. Le préfet de La Réunion rappelle les conseils de prévention suivants aux voyageurs :

À leur arrivée à La Réunion :

- Se protéger contre les piqûres de moustiques pour éviter de contracter la dengue pendant leur séjour.

À leur départ de La Réunion :

- Consulter leur médecin en cas d'apparition des signes de la maladie dans les 7 jours suivants leur arrivée à destination.
- Continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques dans les jours suivants leur arrivée à destination pour ne pas transmettre la maladie.

Rappel des recommandations à la population

L'action de lutte contre la dengue menée par l'ensemble des acteurs (ARS Océan Indien, communes, intercommunalités, SDIS, RSMA...) n'est efficace **qu'en complémentarité avec la mobilisation de la population.**

C'est maintenant, durant l'hiver austral, que nous devons agir ensemble pour lutter contre les moustiques :

- **Se protéger** des piqûres (répulsifs, vêtements longs) et protéger son entourage.
- **Éliminer** les lieux où les larves se développent et **vider** tout ce qui peut contenir de l'eau.
- **Consulter** immédiatement un médecin, en cas de forte fièvre, douleurs articulaires, maux de tête, grande fatigue.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Situation épidémiologique au 17 juillet 2018

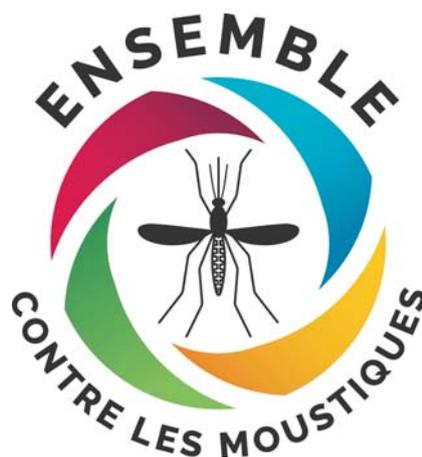
(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Du 2 au 8 juillet (données de la semaine dernière en cours de consolidation), **119 cas** de dengue ont été diagnostiqués et sont répartis dans les zones suivantes :

- **Dans l'ouest** : Bois de Nèfles et La Plaine (12 cas), Saint-Paul, Gare routière et Etang (14 cas), Le Port (21 cas), La Possession (18 cas), Saint-Gilles-les-Bains (9 cas), Saint-Leu (3 cas), Saint-Gilles-les-Hauts (5 cas).
- **Dans le sud** : Ravine des Cabris (5 cas), Saint-Pierre (4 cas), Etang-Salé (3 cas), Saint-Louis (5 cas), le Tampon (4 cas), Saint-Joseph (1 cas), les Avirons (3 cas), Saint-Philippe (1 cas).
- **Dans le nord** : La Montagne (1 cas), Sainte-Clotilde (2 cas), Saint-Denis ville (3 cas), Sainte Marie (1 cas).

Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :

- **131 hospitalisations** pour dengue (dont 10 la semaine dernière).
- **394 passages aux urgences**.
- **un décès** évalué comme indirectement lié à la dengue.



Si nous agissons Ensemble contre les moustiques durant l'hiver austral, nous pouvons arrêter l'épidémie de dengue.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

